

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-83\_2024-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 15 avril 2024

**Date de convocation**  
**08 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

## Convention avec le collège de Mont sous Vaudrey N°83/2024

### Nombre de membres

11

### Présents

9

### Représentés

0

### Excusés

2

### Votants

9

### Présents

**Mesdames** Pate, Giancatarino.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

**Excusés** M. Truchot.

**Absents** Mme Hählen.

Considérant que le secteur jeunes propose des activités aux adolescents âgés entre 11 et 18 ans depuis fin 2015,

Considérant que ces activités sont étroitement menées avec les jeunes du collège de Mont sous Vaudrey,

Considérant la nécessité de formaliser le partenariat entre le secteur jeunes et le collège de Mont sous Vaudrey à travers une convention,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec le collège Jules Grévy de Mont sous Vaudrey pour l'année scolaire 2024-2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Pate**  
**Secrétaire de séance**

